



NOUVEAU
FRONT
POPULAIRE

CENSURE, MOBILISATION, DESTITUTION !

Danièle 
OBONO
DÉPUTÉE DE PARIS

Dimanche 30 juin 2024, j'ai été réélue députée de la 17^e circonscription de Paris avec 64,23% des suffrages. Merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu ma candidature. Je suis honorée de la confiance qui m'a, de nouveau, été accordée. La participation historique à ce scrutin traduit la forte aspiration des habitant-es des 18^e et 19^e arrondissements pour une autre politique que celle menée depuis 7 ans dans notre pays : pour la justice sociale, l'égalité des droits, la paix et la bifurcation écologique. Vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour continuer à me battre pour, à l'Assemblée et à vos côtés en circonscription.

Le choix d'Emmanuel Macron, soumis à l'approbation de Marine Le Pen, de nommer Michel Barnier Premier ministre au lieu de Lucie Castets, la candidate du Nouveau Front populaire (NFP) arrivé en tête au 2nd tour des législatives, est un coup de force antidémocratique. En bafouant le vote des millions de Français-es, le président de la République met à mal la démocratie. Il n'est plus le garant des institutions qu'il devrait être. C'est pourquoi, j'ai signé la proposition de résolution transpartisane visant à engager une **procédure de destitution** à son encontre. La procédure a été jugée recevable et va donner lieu à un débat public.

Dès l'ouverture de la session parlementaire, nous déposerons, avec le NFP, une **motion**

de censure contre le gouvernement Barnier, véritable association de malfaiteurs, composée des perdants des législatives. Sa feuille de route politique, dont Macron a déjà annoncé qu'elle devra s'inscrire dans la continuité des précédents gouvernements, n'augure rien de bon.

Aux côtés de mes collègues insoumis et NFP, je combattrai tous leurs mauvais coups à l'Assemblée et dans la rue avec toutes les **mobilisations** associatives, syndicales et citoyennes !



Pour soutenir la procédure de destitution, vous pouvez signer la pétition en ligne ici : www.macron-destitution.fr

VICTOIRE : LA RÉOUVERTURE DES ACCUEILS PHYSIQUES DES SERVICES PUBLICS

En novembre 2023, l'Assemblée nationale a voté à une large majorité en faveur de ma proposition de loi visant à rouvrir les accueils physiques dans les services publics. Par ce vote, s'est ouvert l'espoir d'améliorer significativement l'accès effectif aux droits des millions de personnes pour qui la dématérialisation tous azimuts des démarches administratives représente un obstacle majeur. Avec le Nouveau Front populaire, nous serons en mesure de l'inscrire à l'ordre du jour du Sénat et de l'adopter définitivement !



76

semaines
d'activité

922

interventions
en hémicycle

16 630

amendements
signés

500

amendements
adoptés

137

propositions
de loi signées

20

questions
écrites

5

questions
orales

EN CIRCONSCRIPTION

STOP AUX FERMETURES DE CLASSES !

- Courriers au recteur de Paris sur les suppressions dans les écoles Budin, Guadeloupe et au collège Aimé Césaire et sur la fusion des écoles de la rue Archereau
- Soutien : aux rassemblements inter-arrondissements ; aux mobilisations du collège Aimé Césaire et de l'école Budin ; à l'occupation de l'école Cavé

PAS D'ENFANT À LA RUE !

- Question écrite au ministre du logement ; courrier au préfet de Paris
- Nocturne à l'école Richomme pour protester contre l'inaction du gouvernement